

Paris, le 14 avril 2017

Monsieur Guillaume Denoix de Saint Marc  
Directeur général de l'Association française des Victimes du Terrorisme

Monsieur le Directeur général,

Croyez bien que la lutte contre le terrorisme qui frappe indistinctement les personnes les plus fragiles, endommage notre tissu social et influence nos alliances diplomatiques est au cœur des préoccupations de Jean-Luc Mélenchon. Vous trouverez les grandes lignes de notre approche en la matière sur notre livret Sécurité accessible en ligne. Mais voici infra les réponses à vos six questions plus précises.

1) Sur la politique en matière de prévention de la radicalisation : comme vous le savez sans doute, la lutte contre la radicalisation est une doctrine anglo-saxonne que les Britanniques ont exportée en Europe en 2005 et que la France a adoptée, la dernière il est vrai, en 2013. Sans revenir sur les raisons qui ont conduit le gouvernement à agir ainsi, vous avez raison de souligner que cela a été fait dans la précipitation et en s'appuyant sur les mauvais relais. Et nous vous rejoignons sur votre constat d'échec.

Nous créerons une commission d'évaluation qui jugera de ce qui a été mis en place depuis plus de trois ans et à grands frais par le CIPDR. Nous serons en outre particulièrement vigilants sur les éventuelles dérives qui ont pu affecter la distribution de ces sommes conséquentes puisque nous notons que de premières procédures judiciaires ont été lancées sur ce point.

En accord avec nos partenaires européens, et sur la base de leurs propres évaluations (il semblerait en effet que les résultats de cette doctrine tardent partout à se manifester), nous mettrons fin à ce qui ne fonctionne pas.

En résumé, nous sommes très sceptiques sur une méthode qui, si elle a pu séduire des pays à tradition communautaire, ne cadre pas avec nos principes républicains. Elle a pu être ressentie comme une police de la pensée, nous a abaissés au niveau des terroristes (avec le contre-discours du SIG) et a mobilisé des moyens humains et financiers qui, faute de réelle étude d'impact préalable, auraient sans doute été plus utiles dans l'action opérationnelle stricte.

2) Enrayer l'islamisme sans stigmatiser nos compatriotes musulmans : nous faisons comme vous le constat d'une instrumentalisation de cette question chez les candidats qui jouent de la peur de nos concitoyens. Pour briser ce cercle vicieux et couper court à toute récupération, nous proposerons une approche désidéologisée de ce problème. Grâce à des ressources académiques que nous mobiliserons, nous évaluerons la part du religieux et de la foi dans ce type de violence.

En conséquence, nous tâcherons d'adopter un langage bien plus responsable que les va-t-en-guerre qui nous ont précédés depuis dix ans. Ainsi seront évacués, en tout cas pour ce qui nous concerne, les termes relatifs à une religion en particulier (djihad, islamisme, guerre sainte, shahid, etc.) car, de tels chiffons rouges sont les meilleurs sergents-recruteurs auprès des jeunes, et qu'il en va de la laïcité, de la vérité des faits (les musulmans eux-mêmes nous disent que ces criminels ne sont pas des leurs et l'examen des déterminants du passage à l'acte le confirme) et du respect de la communauté musulmane fatiguée d'avoir à se justifier sans cesse de crimes qui lui sont étrangers et dont elle est même souvent la première victime dans le monde comme vous le rappelez.

3) La qualité et la pérennité de la prise en charge des victimes : le secrétariat général à l'aide aux victimes, l'augmentation des cotisations aux fonds de garantie et toutes les mesures qui ont permis de mieux prendre en considération les victimes seront pérennisées. Il est juste, à nos yeux, que les victimes, désemparées après un tel traumatisme, puissent trouver auprès d'associations l'aide à laquelle elles ont droit. Le rôle de vos associations sera renforcé, en lien notamment avec le ministère de la justice, et votre qualité de partie civile au procès mieux reconnue.

L'État, sans doute trop occupé à rétablir l'ordre et châtier les coupables, s'est sans doute insuffisamment investi ces dernières années dans le soutien aux victimes. Nous soutenons le mouvement actuel qui a permis l'émergence de vos structures si utiles aux victimes des attentats.

4) Instauration de protocoles de secours en cas d'attaques : les pouvoirs publics ont été effectivement pris de court il y a cinq ans quand ces attentats ont commencé à causer un nombre significatif de victimes. Pour autant, des progrès ont indéniablement été faits depuis. Nous les accentuerons. En augmentant le nombre d'exercices de simulation d'attaque dans les grandes agglomérations, en formant les personnels hospitaliers des services d'urgence à la médecine de guerre et en sensibilisant également les primo-intervenants (pompiers, police, gendarmerie) à ce type de situations.

5) Vision en matière de politique de la ville et démantèlement des ghettos : nous ignorons à quels sociologues ou spécialistes vous faites référence, mais nos connaissances séparent la question de la menace terroriste de celle de la ghettoïsation des quartiers. Certes, que cette dernière soit un symptôme de l'affaiblissement de notre République et un motif de désespérance pour leurs habitants est unanimement reconnu. Notre politique rebâtera les ponts symboliques, matériels, culturels et sociaux qui relient banlieues et centres-villes.

Mais les causes du basculement dans la violence politique sont autrement plus complexes et diverses, et ne se résoudre pas dans une politique de la ville redynamisée. L'origine sociale des terroristes (le poids des classes moyennes, des convertis, le niveau d'études, etc.) laisse à penser que c'est davantage un vivier bien intégré, plutôt qu'un noyau désocialisé, qui passe plus volontiers à l'acte. Quelle que soit la cause qui l'anime.

6) Position à propos de la police de proximité et du renseignement territorial : en effet, la suppression des RGx et de la police de proximité, sans compter les 12.500 suppressions de postes dans les forces de sécurité du gouvernement Fillon, pèsent encore aujourd'hui sur notre politique antiterroriste. Il faudra urgemment reconstruire ces deux fonctions. Nous allons donc, en ramenant les effectifs à l'étiage de 2007, remettre en place une police de proximité et accompagner la montée en puissance, déjà entamée, du SCRT. Des moyens supplémentaires seront accordés au renseignement humain.

Plus largement, nous pensons que la création de la DGSI en 2014 a déséquilibré un dispositif qui devait sa cohérence à la pluralité de ses acteurs et leur complémentarité. En tout état de cause, il ne s'est pas accompagné d'un renforcement parallèle de la coordination. Nous y remédierons.

De même, la création d'une communauté du renseignement a maladroitement isolé ces six services de leurs homologues. Nous abattons ces cloisonnements et réinstaurerons la coordination au niveau du premier ministre, et non celui du président de la République dont ce n'est pas le rôle.

Une pause sera effectuée dans les renforts de ces services (après des renforts substantiels récents : +1200 DGSI, +640 SCRT, +600 DGSE, +500 millions d'investissements depuis Charlie Hebdo), mais un travail sera lancé afin de remuscler l'ensemble de la communauté antiterroriste sur ce qui menace le plus à la fois nos concitoyens et notre indépendance nationale.

Nous espérons avoir répondu à vos interrogations et vous avoir persuadé que le projet de la France Insoumise est, dans ce domaine comme dans les autres, le plus abouti, le plus efficace, et le plus respectueux des libertés publiques et des principes républicains.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous invite également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, sur le site <https://laec.fr/> ou en librairie et les livrets thématiques sur le site : <https://avenirencommun.fr/>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de notre considération distinguée.

Charlotte Girard

Co-responsable du programme de la France Insoumise